



La partie patronale précise certaines de ses propositions

Encore beaucoup de travail à accomplir en négociation!

À retenir

Nous n'avons toujours pas de réponse de la partie patronale à nos principales revendications tandis qu'elle demande plusieurs reculs à nos conditions de travail.

À faire

Participez à votre assemblée générale sur l'intensification des moyens de pression et la planification de la grève.

À lire

Consultez l'ensemble de nos demandes de négociation!

fsss.qc.ca/download/nego_public/.nego_2023/fsss_demandes_sectorielles_fr.pdf



Le 6 avril dernier, nous avons reçu des précisions sur le dépôt patronal du 15 décembre 2022 soumis à la table de négociation sectorielle de la santé et des services sociaux. Le gouvernement a finalement détaillé plusieurs de ses propositions.

Dans leur ensemble, les offres gouvernementales :

- Demeurent insuffisantes pour répondre aux défis actuels liés au manque de main-d'œuvre dans le réseau ;
- Engendrent des iniquités entre les secteurs et les différents titres d'emploi, ce qui crée de la division ;
- Contiennent des attaques envers les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du réseau.

Cela étant dit, nous n'avons toujours pas de réponse à nos revendications, celles de travailleuses et de travailleurs sur le terrain au quotidien.

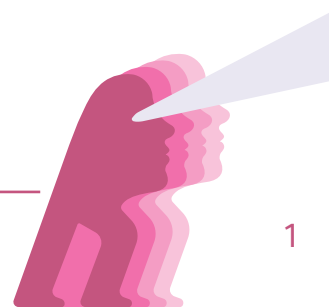
Rappelons nos cinq orientations sectorielles déposées le 27 octobre 2022, soit :

- Humaniser les soins et les services ;
- Valoriser le personnel et rehausser le sentiment d'appartenance ;
- Régler les iniquités et les problèmes de justice ;
- Prendre soin des travailleuses et des travailleurs ;
- Miser sur les services publics et la décentralisation.

De son côté, le gouvernement dit avoir deux enjeux prioritaires en santé et services sociaux dans le cadre de la présente négociation, en l'occurrence :

- Équipe soins (personnel de la catégorie 1 œuvrant dans les services 24/7)
- Équipe santé mentale (certains titres d'emploi de la catégorie 4)

Nous avons rappelé au gouvernement qu'il devra également prendre en compte NOS enjeux prioritaires, ceux de l'ensemble du personnel, pour que nous arrivions à une entente.



Les propositions gouvernementales sont loin d'être toutes intéressantes, bien au contraire; certaines pénaliseraient même de nombreuses personnes. En voici quelques exemples :

- Le rehaussement de la semaine de travail à 40 heures en CHSLD pour certains titres d'emploi, dont les aides de services et les préposé-es aux bénéficiaires (PAB);
- L'abolition de la prime de deux pour cent (2 %) de chevauchement interquarts de travail pour les PAB en CHSLD;
- Le rehaussement de la semaine de travail à 37,5 h pour certains titres d'emploi de la catégorie 4;
- La reconnaissance de l'ancienneté du personnel d'agence de placement lors d'un retour dans l'unité de négociation;
- La possibilité pour l'employeur de modifier les exigences requises pour occuper un poste, et ce, malgré ce qui est prévu à la nomenclature des titres d'emploi;
- Le retrait de la notion de temps supplémentaire au-delà de la journée régulière de travail;
- Le retrait de l'intervalle de 16 h entre deux quarts de travail.

Bref, les offres gouvernementales ne répondent pas aux défis vécus par les travailleuses et les travailleurs sur le terrain et sont loin du coup de barre nécessaire à une amélioration significative des conditions de travail et de pratique dans le réseau.

Bien que le gouvernement affirme espérer un règlement d'ici l'été, force est de constater que nous en sommes encore bien loin.

Augmenter la pression

Face à la lenteur actuelle, il nous faut agir. C'est pourquoi nous vous invitons aujourd'hui à participer à votre prochaine assemblée générale où il sera question d'intensifier nos moyens de pression et de planifier la grève si nécessaire.

De plus en plus d'activités de mobilisation se tiendront dans votre milieu de travail. N'hésitez pas à en parler avec vos délégué-es.

Portez fièrement les couleurs et le visuel de la négo : tous les jeudis, l'ensemble du Front commun porte son chandail ! Si vous n'avez pas encore reçu le vôtre, demandez-le à un représentant de votre syndicat local.



En date du 11 avril dernier, nous avons eu sept séances de négociation avec la partie patronale. Trois dates de rencontre sont prévues au calendrier d'ici le début mai.

